

PLUi de Saint-Python : zonage, règlement et permis de construire

Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes · mis à jour le 20 juillet 2026

Le document d'urbanisme en vigueur à Saint-Python (Nord) est le suivant : Plan local d'urbanisme intercommunal, dans sa version du 25 juin 2026. Il délimite 143 zones, dont 69 de type urbain (U). Source : Géoportail de l'urbanisme, données du 20 juillet 2026.

- Le PLUi de Saint-Python s'applique dans sa version du 25 juin 2026 ; nous publions 40 extraits de son règlement écrit, chacun cité à sa page dans le document officiel.
- Il délimite 143 zones : 69 urbaines (U), 8 à urbaniser (AU), 26 agricoles (A) et 40 naturelles (N).
- Sur les 551 communes du Nord dont nous publions le document, Saint-Python occupe le rang 22 par le nombre de zones délimitées : 96 zones de plus que la médiane du département (47 zones).
- 37 autorisations d'urbanisme ont été délivrées à Saint-Python depuis 2013, pour 31 logements créés (base Sitadel du service des données et études statistiques).
- Règlement écrit lisible, extraits cités sur cette fiche — seul le document tenu à disposition en mairie fait foi.

Le zonage en chiffres

Zones délimitées	143 zones
Zones urbaines (U)	69 zones
Zones à urbaniser (AU)	8 zones
Zones agricoles (A)	26 zones
Zones naturelles (N)	40 zones

Le document en vigueur

Document en vigueur	Plan local d'urbanisme intercommunal
Document	PLUI DU PAYS SOLESMOIS
Version du	25 juin 2026
Partition GPU	DU_245901038
Règlement officiel (PDF)	https://data.geopf.fr/annexes/gpu/documents/40 extraits DU_245901038/d67c32c89f803a08df739e51ff0b2897245901038_reglement_20260625.pdf
Règles extraites	Règlement écrit lisible, extraits cités sur cette fiche
Ce que nous avons pu lire	

Les risques naturels et technologiques à Saint-Python

Risques majeurs recensés	Inondation, Séisme, Engins de guerre
Reconnaisances de l'état de catastrophe naturelle	4 reconnaissances
Dernier événement reconnu, commencé le	7 juin 2016
Péril de la dernière reconnaissance	Inondations et/ou Coulées de Boue
Plans de prévention des risques naturels approuvés	1 plan

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/59-nord/saint-python-59541>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

